Opération fin des sacs de caisse en plastique

Communauté de Communes Mad et Moselle

Auteur :

2 Bis Rue Henri Poulet

54470 Thiaucourt-regniéville

Voir le site internet

Suzon Tassin

contactdechet@cc-chardonlorrain.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Labélisé "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" depuis novembre 2015, la Communauté de Communes du Chardon Lorrain s'est vu proposer par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, la mise en place d'une action ponctuelle sur la suppression des sacs de caisse en plastique.

Pour définir le taux potentiel de participation des artisans et commerçants du territoire, la CCCL a fait un sondage auprès des entreprises concernées. Les résultats montrent que 18 entreprises souhaitaient participer.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le principal objectif était de supprimer les sacs de caisse en plastique avant le 1/07/16 (date d'interdiction officielle). Pour cela, les sacs proposés par la CCCL devaient répondre aux attentes des commerçants (taille, matière, quantité...).

Pour cela, la CCCL a proposé trois tailles de sacs en papier ainsi que des sacs réutilisables en tissu recyclé, en PP tissé et des sacs isothermes.

Résultats quantitatifs

En tout c'est plus de 60 000 sacs en papier et plus de 3 500 sacs réutilisables qui ont été distribué aux commerçants engagés dans l'action.

Résultats qualitatifs

Les sacs en papier sont suffisamment solides pour de lourdes charges.

Voir si les sacs réutilisables ont une bonne résistance dans le temps.

MISE EN OEUVRE

Planning

Avril 2016 : Sondage des commerçants

Mai 2016 : Réunion d'information auprès des commerçants pour la présentation des sacs et passage des commandes

Juin 2016 : Distribution des sacs aux commerçants et réalisation de la communication auprès des habitants

Moyens humains

1 personne pour les sondage

1 personne en charge des commandes et de la réception des produits

2 personnes pour la livraison des sacs auprès des commerçants

Moyens financiers

Coût totl de l'opération : 43 810.25 € TTC

Aide ADEME : 28 700.00 €

Moyens techniques

Comme les sacs en papier ne sont pas livrés en rouleaux, il faut prévoir une place suffisante pour leur stockage.

Pour la livraison, il faut prévoir une remorque pour limiter les trajets.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération ne peut pas être reproduite car les subventions de l'ADEME étaient limitées au 1er semestre 2016.

Néanmoins, toutes les coordonnées des fournisseurs ont été transmises aux commerçants pour leur permettre de passer de nouvelles commandes.

Difficultés rencontrées

Proposition de plusieurs types de sacs et personnalisation de certains sur demande des commerçants

Recommandations éventuelles

Bien prendre en compte les délais de fabrication qui peuvent aller de 4 à 8 semaines.

Penser également à la fourniture de fichiers vectorisés aux fabricants pour permettre la création du cliché plus rapidement.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ARTISANAT | PLASTIQUE

Dernière actualisation

Août 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie LAMBOTTE
valerie.lambotte@ademe.fr
Direction régionale Grand Est